

MOUVEMENT NI PUTES NI SOUMISES

I/ PRESENTATION GENERALE

Présentation synthétique de l'association et de son activité :

Créé en avril 2003, le Mouvement Ni Putes, Ni Soumises est situé au 70 rue des Rigoles - 75020 PARIS. Les valeurs qu'elle prône, Liberté, Egalité, Mixité, Laïcité sont celles d'un mouvement féministe populaire qui veut que toutes les femmes aient un accès au droit, à la santé, à l'emploi et à la citoyenneté. L'année 2012 est marquée par une nouvelle présidence : Madame Asma GUENIFI, psychologue clinicienne qui avait fondé la Plateforme d'accueil de l'association en 2004.

L'objectif du Mouvement Ni Putes, Ni Soumises vise donc à promouvoir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes ; œuvrer par tous les moyens à une nouvelle mixité ; dénoncer et combattre toutes formes de violence et de discrimination faites aux femmes dans les quartiers ; soutenir les combats des femmes partout où elles sont menacées ; promouvoir la liberté et le droit de choisir pour les femmes ainsi que l'égalité et lutter contre les ghettos.

Argumentaire de présentation de la demande de subvention :

Pour répondre à une demande grandissante des femmes victimes de violences (agressions physiques, viols, violences psychologiques, agressions verbales, insultes, humiliations, mariages forcés...), le Mouvement Ni Putes, Ni Soumises met à leur disposition **une Plateforme d'accueil des femmes victimes de violences**.

- La Plate-forme dispose d'une **ligne téléphonique d'écoute spécifique** pour les femmes victimes de violence. La plate-forme permet l'écoute bienveillante, l'information ainsi que l'orientation de la demande vers la police, un avocat, un hôpital et des services spécialisés quand il s'agit de mineures.
- Cette permanence d'écoute a été complétée par une **permanence d'accueil** les lundis et mardis au siège de l'association et au sein du point d'accès au droit du 20^{ème} arrondissement les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00.

La Plateforme est organisée en **3 pôles** :

1. **Le Pôle juridique** assure un suivi des femmes qui le souhaitent. La plupart des demandes émane de victimes d'infractions pénales liées à la violence, sexuelle ou non, de mariages forcés ou de discrimination. La permanence juridique est coordonnée par un juriste soutenu tout au long de l'année par un réseau d'avocats bénévoles ainsi que des stagiaires.
2. Le **Pôle social**, créé en 2008, est venu renforcer ce dispositif avec l'arrivée au sein de la structure d'une assistante sociale. Celui-ci consiste à aider à l'ouverture des droits inhérents de la femme (Couverture de Maladie Universelle, Aide Personnalisée au Logement,...) ainsi que les accompagner physiquement dans leur démarches (CAF, sécurité sociale, Préfecture...) et enfin les orienter vers des partenaires ou des institutions tels que des foyers d'hébergement partenaire (Association Aurore).
3. Le **Pôle psychologique** organise des groupes de parole et réalise des entretiens individuels. Le groupe de parole se réunit une fois par mois au siège de l'association, les entretiens individuels ont lieu une fois par semaine, tous les mardis de 11h à 13h30.

En 2012, l'équipe de la plateforme a reçu **3926 sollicitations** (4 800 sollicitations en 2011 et 4 700 sollicitations en 2010) : 2028 femmes ont été reçues par le Pôle juridique et 302 par le pôle social, pour des questions d'hébergement et d'insertion professionnelle notamment. Le pôle psychologique a permis 43 consultations d'accueil, d'écoute et d'orientation.

La majorité des femmes reçues en entretien par la plateforme ont entre 26 et 40 ans, sont mariées ou séparées et victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. 85% d'entre elles habitent à Paris ou en région parisienne. De plus en plus de femmes sont « sans papier ».

De plus en 2012, l'association a développé divers projets :

- Des téléphones portables : en 2012, 20 téléphones portables ont été remis à des femmes victimes pour leur permettre de contacter facilement les interlocuteurs indispensables à leur sécurité et à leur accès aux droits, mais aussi d'être joignable pour des entretiens professionnels.
- Les vacances des mamans : depuis 2010, en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances et son dispositif « Bourses solidarité vacances », quatre familles (mères et enfants) ont bénéficié d'une semaine de vacances.
- L'appartement-relais : l'association met à disposition de 3 femmes victimes de violence accompagnée d'enfants, un « appartement-relais », en partenariat avec AURORE. La durée de cet hébergement est de 6 mois, en attendant de pouvoir bénéficier d'un logement social.
- Le renforcement de l'estime de soi : ce projet vise à donner aux femmes la possibilité de retrouver de la confiance en elles-mêmes pour effectuer des démarches de réinsertion professionnelle, en les accompagnant dans ces démarches par une série de séances de coaching et de relooking.

De plus l'association contribue à la réflexion quant aux avancées nécessaires portant sur l'ordonnance de protection, sur l'abandon du « certificat de coutume » ou encore sur les moyens de lutter contre les mariages forcés.

NPNS organise régulièrement les « mercredi de la mixité » (14 séances en 2012) et en particulier des « cafés littéraires » mettant à l'honneur des artistes, des écrivain-es et des personnes engagées dans la promotion de l'égalité.

Enfin, à l'occasion du 25 novembre 2012, le mouvement a organisé un « happening » face à l'indifférence : des femmes sont tombées et sont restées allongées sur la place publique (en relation avec les 122 femmes assassinées en 2011), afin de sensibiliser les passants.

Pour 2013 l'association prévoit un projet global d'accompagnement (accueil, écoute, suivi, orientation), de regain d'estime de soi et de réinsertion professionnelle, qui se décline en 3 points :

1. Poursuivre et développer la Plateforme d'écoute et d'accueil et développer des supports de reconstruction de soi (vacances, coaching, relooking).
2. Poursuivre l'hébergement en appartement relais
3. Renforcer la lutte contre les mariages forcés

Modalités de contrôle :

Un contrôle a priori et a posteriori des comptes sociaux seront effectués.

II PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION

Nom : **Mouvement Ni Putes, Ni Soumises**

Adresse : **70 rue des Rigoles - 75020 PARIS**

Présidente : **Madame Asma GUENIFI.**

Objet : promouvoir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes ; œuvrer par tous les moyens à une nouvelle mixité ; dénoncer et combattre toutes formes de violence et de discrimination faites aux femmes dans les quartiers ; soutenir les combats des femmes partout où elles sont menacées ; promouvoir la liberté et le droit de choisir pour les femmes ainsi que l'égalité et lutter contre les ghettos.

L'association est-elle déclarée d'utilité publique : Non

L'association est-elle conventionnellement liée à la Ville ? : Non

Nombre de salariés et de bénévoles : l'association compte 200 bénévoles, 5 salariés permanents en CDD dont un mi-temps.

III/ PRESENTATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

Analyse financière de la demande de subvention

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL 2013

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	13 000	Rémunération des services	5 000
Services extérieurs	135 400	Subventions d'Etat	272 500
Autres services extérieurs	75 600	Mairie de Paris	35 000

Impôts et taxes	13 000	Région ile de France	10 000
Frais de personnel	276 000	Contrats aidés	130 000
Charges Financières	2 000	Ressources privées	130 000
Charges exceptionnelles	3 000		
Dotations amortissement	12 000		
Constitution de fonds propres	60 000		
Total DEPENSES	590 000	TOTAL RECETTES	590 000

Budget prévisionnel action 2013

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	6 525	Rémunération des services	0
Services extérieurs	67 957	Subventions d'Etat	122 500
Autres services extérieurs	37 944	Contrats aidés	65 000
Impôts et taxes	6 525	Région IDF	10 000
Frais de personnel	138 524	Mairie de Paris	35 000
Charge Financières	1 000	Sponsors Mécénats	30 000
Charges exceptionnelles	1 502	Autres produits de gestion courante	3 500
Dotations aux amortissements	6 023		
Total DEPENSES	266 000	TOTAL RECETTES	266 000

Montant 2013 sollicité V.P.: 35.000 €

Proposition Secrétariat Général 2013 : 17.000 €

Aides antérieures : de 2008 à 2010 : 20.000 euros ; 2011 et 2012 : 17.000 euros.

2013 SG 175 Subvention (17.000 euros) à l'association Mouvement Ni Putes, Ni Soumises (20e).

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet d'accorder notre soutien à l'association Mouvement Ni Putes, 70 rue des Rigoles (20 e), qui vise à promouvoir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes ; à œuvrer par tous les moyens à une nouvelle mixité ; à dénoncer et combattre toutes formes de violence et de discrimination faites aux femmes dans les quartiers ; à soutenir les combats des femmes partout où elles sont menacées ; à promouvoir la liberté et le droit de choisir pour les femmes ainsi que l'égalité et lutter contre les ghettos.

Les valeurs défendues par l'association, Liberté, Egalité, Mixité, Laïcité, sont celles d'un mouvement féministe populaire qui veut que toutes les femmes aient un accès au droit, à la santé, à l'emploi et à la citoyenneté. L'année 2012 est marquée par une nouvelle présidence : Madame Asma GUENIFI, psychologue clinicienne qui avait fondé la Plateforme d'accueil de l'association en 2004.

Pour répondre à une demande grandissante des femmes victimes de violences (agressions physiques, viols, violences psychologiques, agressions verbales, insultes, humiliations...), le Mouvement Ni Putes, Ni Soumises met à leur disposition une Plateforme d'accueil, constituée d'une ligne téléphonique d'écoute spécifique et d'une permanence d'accueil les lundis et mardis au siège de l'association et au sein du point d'accès au droit du 20ème arrondissement les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00.

Cette Plateforme contribue à prendre en charge les victimes par l'écoute bienveillante, l'information ainsi que leur orientation vers la police, un avocat, un hôpital et des services spécialisés quand il s'agit de mineures. Elle est organisée en 3 pôles :

1. Le Pôle juridique assure un suivi des femmes confrontées à des situations graves et complexes, notamment de violences sexuelles et de mariage forcé. Aussi nécessitent-elles un accompagnement spécifique tout au long de l'année, avec des juristes et un réseau d'avocats bénévoles.
2. Un Pôle social est venu renforcer ce dispositif, grâce à une assistante sociale qui facilite l'accès aux droits (couverture de maladie universelle, aide personnalisée au logement,...) ainsi qu'un accompagnement physique dans leurs démarches (CAF, sécurité sociale, Préfecture..).
3. Le Pôle psychologique réalise des entretiens individuels une fois par semaine et organise des groupes de parole à raison d'une fois par mois au siège de l'association.

En 2012, l'équipe de la plateforme a reçu **3926 sollicitations** (*4 800 sollicitations en 2011 et 4 700 sollicitations en 2010*). 2028 femmes ont été reçues par le Pôle juridique et 302 par le pôle social, pour des questions d'hébergement et d'insertion professionnelle notamment. Le pôle psychologique a permis 43 consultations d'accueil, d'écoute et d'orientation. La majorité des femmes reçues en entretien par la plateforme ont entre 26 et 40 ans, sont mariées ou séparées et victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. 85% d'entre elles habitent à Paris ou en région parisienne. De plus en plus de femmes sont « sans papier ».

De plus en 2012, l'association a développé divers projets :

- Des téléphones portables : en 2012, 20 téléphones portables ont été remis à des femmes victimes pour leur permettre de contacter facilement les interlocuteurs indispensables à leur sécurité et à leur accès aux droits, mais aussi d'être joignable pour des entretiens professionnels.
- Les vacances des mamans : depuis 2010, en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances et son dispositif « Bourses solidarité vacances », quatre familles (mères et enfants) ont bénéficié d'une semaine de vacances.
- L'appartement-relais : l'association met à disposition de 3 femmes victimes de violence accompagnée d'enfants, un « appartement-relais », en partenariat avec AURORE. La durée de cet hébergement est de 6 mois, en attendant de pouvoir bénéficier d'un logement social.

- Le renforcement de l'estime de soi : ce projet vise à donner aux femmes la possibilité de retrouver de la confiance en elles-mêmes pour effectuer des démarches de réinsertion professionnelle, en les accompagnant dans ces démarches par une série de séances de coaching et de relooking.

De plus l'association contribue à la réflexion quant aux avancées nécessaires portant sur l'ordonnance de protection, sur l'abandon du « certificat de coutume » ou encore sur les moyens de lutter contre les mariages forcés.

NPNS organise régulièrement les « mercredi de la mixité » (14 séances en 2012) et en particulier des « cafés littéraires » mettant à l'honneur des artistes, des écrivain-es et des personnes engagées dans la promotion de l'égalité.

Enfin, à l'occasion du 25 novembre 2012, le mouvement a organisé un « happening » face à l'indifférence : des femmes sont tombées et sont restées allongées sur la place publique (en relation avec les 122 femmes assassinées en 2011), afin de sensibiliser les passants.

Pour 2013 l'association prévoit un projet global d'accompagnement (accueil, écoute, suivi, orientation), de regain d'estime de soi et de réinsertion professionnelle, qui se décline en 3 points : poursuivre et développer la Plateforme d'écoute et d'accueil et développer des supports de reconstruction de soi (vacances, coaching, relooking) ; poursuivre l'hébergement en appartement relais ; renforcer la lutte contre les mariages forcés

Pour permettre à cette association de poursuivre son action auprès des femmes victimes de violences je vous propose de lui attribuer en 2013, une subvention de fonctionnement d'un montant de 17.000 €.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris